



COMMUNIQUE de la

4^e Réunion du Forum du Partenariat du PDDAA des 26 et 27 mars 2009, Pretoria, Afrique du Sud

A. Introduction

1. La quatrième réunion de la Plateforme de Partenariat du PDDAA s'est tenue à Pretoria en Afrique du Sud, les 26 et 27 mars 2009, sous les auspices du Secrétariat du NEPAD. La PP du PDDAA a pour objectif de faire une revue mutuelle collective et multi-partenaire du processus de mise en œuvre du PDDAA et d'attirer l'attention sur les questions émergentes et les enseignements tirés. La PP est devenu un instrument clé pour l'interaction entre pairs et la mise en commun de l'information entre institutions et partenaires principaux impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA.
2. La Réunion, présidée par l'honorable Lulama Xingwana, ministre sud-africain de l'Agriculture et des Affaires foncières, a connu un succès sans précédent avec 210 participants présents dès le premier jour. Parmi ceux-ci, on a pu compter son Excellence, Madame Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire africaine chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture, et l'Honorable Joseph Sam Sesay, ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Sécurité Alimentaire de la Sierra Leone.
3. On a pu également compter la forte présence de nouveaux représentants de partenaires au développement et de gouvernements tels que ceux du Japon, de l'Italie et du Canada. Ils ont été rejoints par les représentants des Communautés Economiques Régionales (COMESA, CEDEAO et SADC), des institutions chefs des piliers du PDDAA, des organisations de la société civile et des organisations paysannes (SACAU, ROPPA et EAFF), des associations du secteur privé et de l'agro-alimentaire et des représentants nationaux.
4. La Réunion a passé en revue et a débattu des questions suivantes :
 - *Evolution et avancée de la mise en œuvre du PDDAA pour en dégager des enseignements et définir des stratégies et éléments essentiels en vue d'accélérer la mise en œuvre au niveau des pays*
 - *Mise en route du Fonds fiduciaire multi-donateur MDTF)*
 - *La mise en œuvre des « premières actions » du PDDAA, parmi lesquelles l'accès des paysans aux engrais*
 - *La préparation de la prochaine Conférence des Ministres de l'Agriculture et des Questions Foncières et le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement*
 - *Les liens du PDDAA avec les négociations internationales sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition*
 - *Les premiers résultats de la Revue du PDDAA.*



B. Résumé des messages et points d'actions principaux

Accélération de la mise en œuvre du PDDAA au niveau pays

5. Après avoir constaté une meilleure compréhension des processus de mise en œuvre du PDDAA au niveau national et les progrès encourageants accomplis par beaucoup de pays, surtout en Afrique de l'Ouest, la Réunion :

- i. A invité toutes les parties prenantes (acteurs et partenaires) à faciliter l'accélération de la mise en œuvre du PDDAA au niveau pays
- ii. A noté que, même si le compact est un aspect important de la mise en œuvre du PDDAA, force est aussi de noter que le Compact n'est pas l'aboutissement final, encore moins l'objectif, des processus des tables rondes.
- iii. A noté que la mise en œuvre du PDDAA au niveau pays devrait :
 - a) Reconnaître et s'inscrire dans les processus de planification du secteur agricole en cours, dont les DSRP, plutôt que de se lancer dans des processus parallèles et
 - b) Laisser une équipe pays composée d'un dosage équilibré de compétences et d'autorités guider l'action pour assurer la pleine collaboration des secteurs et disciplines pertinents.
- iv. A noté et a appelé à un engagement officiel au plus haut niveau (même au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement) à la mise en œuvre du PDDAA afin d'obtenir un élan politique.

6. La Réunion a appelé à une mise en œuvre accélérée des mesures proposées par le Guide de mise en œuvre du PDDAA, comme faisant partie intégrante des nouvelles stratégies pour renforcer la mise en œuvre du PDDAA prise en main par les pays. Ce guide :

- i. Sensibilisera et orientera les services techniques et politiques de haut niveau dont les secrétaires permanents, sur les principes, objectifs et cibles du PDDAA
- ii. Fournira un soutien financier et technique adapté aux équipes nationales du PDDAA pour leur permettre de mener à bien les tables rondes nationales du PDDAA
- iii. Reverra et affinera, en termes concrets, la fonction des piliers-cadres du PDDAA et donc du rôle et responsabilité des institutions, centres du savoir et clubs de réflexion (Think Thank) de ces Piliers aux niveaux national et régional. Cet exercice devrait aboutir à des attributions claires de ces institutions y compris des critères de sélection.



7. La Réunion a noté que la réalisation des réformes désirées, afin d'accompagner la mise en œuvre du PDDAA au niveau national, ne pourra se faire sans conjuguer les efforts de tous, y compris de la société civile et notamment des organisations paysannes nationales et régionales, du secteur privé et des partenaires au développement.
8. La Réunion a reconnu que (i) en tant que cadre de l'UA, le PDDAA est le grand mécanisme continental qui réalise le développement agricole, la croissance économique et la réduction de la pauvreté et (ii) que l'UA est l'organisation qui détient la mission, la responsabilité et la légitimité pour représenter l'intérêt des Etats membres au PDDAA.
9. La Réunion a reconnu l'importance vitale de l'intégration régionale pour pleinement exploiter les opportunités propices aux échanges commerciaux et à la sécurité alimentaire. Le processus du PDDAA a contribué de façon significative à l'approfondissement de l'intégration régionale et au resserrement des liens avec les planifications nationales. Ce sont des domaines essentiels pour lesquels le leadership CUA-NEPAD représente une valeur ajoutée claire.

Accélération de la mise en œuvre du PDDAA : développement organisationnel, consolidation des capacités et transformation de l'éducation agricole

1. Dans la perspective de la primauté du développement des capacités locales, il a été convenu que les investissements devaient se canaliser vers la transformation de l'éducation agricole pour répondre aux besoins actuels et futurs, en réformant le secteur agricole dans une visée de performance accrue et durable.
2. Le Réunion a appelé à un soutien financier accru en faveur du développement des capacités et des organismes au sein des institutions régionales pour que celles-ci soutiennent plus efficacement la mise en œuvre du PDDAA.

Communautés Economiques Régionales (CER), les institutions Piliers et l'accélération de la mise en œuvre du PDDAA

3. La Réunion en a appelé à la CUA et au NEPAD pour qu'ils intercédent auprès des CER qui ne se sont pas encore engagées dans le processus du PDDAA et instaurent un espace de dialogue qui leur permettrait l'appropriation du PDDAA et sa mise en œuvre.
4. Prenant note du rôle essentiel joué par les centres du savoir, les clubs de réflexion parmi lesquels les institutions Piliers fortes de leurs réseaux pour mettre en avant l'action du PDDAA, la Réunion les exhorte d'être davantage volontaristes aux niveaux national et régional et de capitaliser sur les meilleures pratiques.
5. Les modalités des liens et de la collaboration entre les institutions Piliers et les CER, d'une part et entre les institutions Piliers elles-mêmes, d'autre part, restent encore à être clairement définies et renforcées.



Société civile, organisations paysannes et accélération de la mise en œuvre du PDDAA

6. La Réunion se félicite de l'initiative prise par les producteurs agricoles d'avoir créé un forum continental de soutien à la mise en œuvre du PDDAA. La Réunion a lancé un appel aux gouvernements africains et aux partenaires pour qu'ils lui apportent tout leur concours financier.
7. La Réunion a exprimé son engagement à consulter les organisations paysannes, non seulement aux niveaux régional et continental, mais surtout au niveau national, en stimulant la participation active des producteurs agricoles et de leurs organisations à la mise en œuvre du PDDAA et des tables rondes.
8. La Réunion a lancé un appel à l'UA-NEPAD pour collaborer avec les CER et avec les partenaires au niveau national et avec les parties prenantes pour lancer au niveau des pays des forums consultatifs et de mutualisation des expériences

Plaidoyer, communication et accélération de la mise en œuvre du PDDAA

9. Encadrés par une solide stratégie de communication, davantage d'efforts concertés seraient nécessaires pour (i) sensibiliser l'opinion publique sur l'Action du PDDAA et (ii) inspirer les politiques de développement agricoles et rurales et les plans stratégiques à tous les niveaux.
10. La Réunion a insisté sur la nécessité de simplifier le mécanisme de présentation de rapports d'instruments appropriés pour le Suivi et l'Evaluation
11. La Réunion a lancé un appel aux partenaires et parties prenantes du PP PDDAA pour apporter leur soutien ou animer une communication ciblée sur les objectifs du PDDAA au bénéfice des partenaires nationaux ou sectoriels par le biais d'accords bilatéraux et de groupes de travail des donateurs du secteur agricole.
12. La Réunion a salué la conception et le lancement du site Web du PDDAA tout en appréciant son rôle pour faire avancer le flux d'information et la prise de conscience de l'Agenda du PDDAA.

Le PDDA stimule l'investissement financement dans l'agriculture africaine.

13. La Réunion a fait appel à des efforts et des stratégies renouvelés pour encourager les états membres à honorer leurs engagements envers les décisions importantes du Sommet de l'UA selon lesquelles 10% du budget national devraient être affectés au développement agricole et rural pour sécuriser un taux de croissance agricole de 6%.
14. La Réunion, tout en accueillant avec satisfaction la réaction des bailleurs de fonds et du large éventail de financements, parmi lequel se trouve la Facilité alimentaire de la Commission européenne, l'Action du PDDAA a pris note de la nécessité de stimuler et de renforcer davantage les accords et l'alignement du financement externe à l'agenda PDDAA.



15. La Réunion recommande que la Plateforme des Donateurs pour le Développement Rural (GDPRD) continue de jouer son rôle de rallier l'alignement accru et cohérent des donateurs à l'agenda PDDAA. La Réunion exhorte la GDPRD de faire avancer le dialogue sur l'alignement et le soutien à l'agriculture africaine dans le cadre du PDDAA, à la lumière de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra (AAA). A cet égard, la Réunion a également noté la nécessité d'efforts concertés pour faire participer de nouveaux partenaires au développement.
16. La Plateforme des Donateurs pour le Développement Rural mutualisera avec les partenaires de la PP PDDAA le travail en cours sur la conceptualisation d'un mécanisme d'auto-évaluation afin d'explorer les possibilités d'instituer un système convivial de traçabilité des investissements dans l'agriculture.
17. La Réunion se félicite de l'engagement pris par l'Equipe Spéciale de Haut Niveau de l'ONU et de l'AGRA qui alignent leurs mécanismes programmatiques et financiers sur la planification prônée par le PDDAA.

Le Financement de la Mise en œuvre du PDDAA

18. La Réunion a accueilli avec satisfaction la création et la mise en service du Fonds fiduciaire Multi-Donateurs et a demandé aux institutions et pays africains de contribuer au Fonds. Elle leur a également demandé de fédérer leurs efforts pour renforcer et accélérer la mise en œuvre du PDDAA.
19. Ne perdant pas de vue que le déblocage de fonds issus du MDTF ne se feront que pour le second semestre de cette année, il est urgent de trouver, dans le cadre du MDTF, des mécanismes de financements intérimaires pour accélérer les activités cruciales au sein du NEPAD, de l'UA et des institutions Piliers et toutes activités menant à la conclusion et à la signature des compacts nationaux.
20. La Réunion a souligné que, même si le MDTF est un dispositif stratégique clé pour la mise en œuvre du processus du PDDAA, le MDTF ne pourvoira pas à tous les besoins de financement, par conséquent il est recommandé que les partenaires et les pays recherchent des financements complémentaires.
21. La Réunion a convenue que : (i) il est effectivement nécessaire d'augmenter les efforts de toutes les parties prenantes en ce qui concerne le financement du PDDAA et (ii) le développement agricole en faveur des pauvres exige non seulement des investissements plus conséquents mais également plus judicieux pour en arriver à des résultats palpables.

La Conférence conjointe des Ministres de l'Agriculture et des Questions Foncières et le Sommet des Chefs d'Etat et du Gouvernement

22. La prochaine conférence conjointe des Ministres de l'Agriculture et des Questions Foncières et le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement aura pour thème : **« Investir dans l'Agriculture pour la Croissance économique et la Sécurité alimentaire »** et sera l'occasion pour la communauté du développement africaine et

internationale de réitérer leur soutien envers le partenariat créé par le PDDA et d'en souligner l'engagement.

23. De plus, la Réunion a noté qu'il serait important que la prochaine réunion ministérielle de l'UA et le Sommet examinent la question de la commercialisation sauvage des terres et prennent des mesures pour éviter que l'achat des terres ait des conséquences néfastes sur non seulement la sécurité alimentaire mais aussi la souveraineté alimentaire parmi les plus démunis et les plus vulnérables. Des politiques négociées, des cadres de réglementation et des principes d'orientation pour guider ce processus avec la participation de toutes les parties prenantes seront nécessaires.

Premières actions du PDDAA et questions transversales:

24. En parallèle aux efforts et initiatives du sous-secteur de la culture, la Réunion a lancé un appel pour placer au centre des préoccupations de façon volontariste les autres sous-secteurs agricoles du PDDAA, à savoir, le cheptel et le pastoralisme, la foresterie et la sylviculture, la pêche et l'aquaculture.

Le PDDAA et le changement climatique

25. La Réunion encourage un dialogue systématique et volontariste pour stimuler et soutenir les initiatives qui visent à l'atténuation et à l'adaptation à la variabilité climatique. La Réunion a noté que les questions du carbone et du sol présentent des possibilités de financement pour l'agriculture africaine avec des retombées positives sur la productivité et la résilience de l'environnement ainsi que sur la protection de la biodiversité.
26. Le Pilier 1 du PDDAA (Gestion durable de la terre et de l'eau) devrait se poser en tête de file du dialogue inter-piliers pour assurer un soutien aligné sur le PDDAA aux efforts déployés pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Ces actions présideront aux choix d'investissements dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA.

Meilleur accès aux engrais pour les agriculteurs

27. L'accès aux engrais pour les agriculteurs est essentiel et urgent pour améliorer la productivité agricole. Il existe encore de nombreux défis dans ce domaine dont l'un est la faible capacité de production d'engrais de l'Afrique, en partie due aux énormes capitaux nécessaires et aux coûts élevés de transport et manutention qui rendent les engrais trop onéreux pour les petits exploitants et les producteurs de subsistance.
28. En conséquence de quoi, la Réunion a noté que le PDDAA devait jouer un rôle actif dans la collecte du savoir et de l'information scientifiques et analytiques en vue de prendre des décisions et initiatives politiques, régulatrices et techniques. L'objectif est de stimuler un engagement voulu pour accéder de façon accrue et généralisée aux engrais et de les utiliser de façon efficace en proposant, entre autres :

- Des mesures pour réduire les coûts de la chaîne d'approvisionnement



- Une amélioration de l'efficacité d'utilisation des engrais.

Hôte, lieu et date de la prochaine Réunion du PP PDDAA

29. La cinquième réunion du PP PDDAA est prévue pour septembre 2009
30. La Réunion a approuvé la proposition de la CEDEAO d'accueillir cette cinquième réunion du PP PDDAA. La CUA officialisera cette décision auprès de la CEDEAO. Vers la fin du mois de mai 2009, les dates et le lieu seront précisés par l'UA-NEPAD et la CEDEAO communiquera ces informations aux partenaires.
31. Pendant cette période, c'est-à-dire d'ici à la fin mai, la Commissaire chargé du Département Economie Rurale et de l'Agriculture nommera une équipe spéciale issue de la CUA, du NEPAD, de la CEDEAO et de la GDPRD pour lancer les préparatifs du 5^e PP PDDAA.